



# Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) et régionales

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE) et régionales. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036457

**HAL Id: hceres-02036457**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036457>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000985

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

## Présentation de la mention

Le domaine Langues, lettres et sciences humaines de l'Université de Nice Sophia Antipolis propose une mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, formation qui offre des enseignements dans cinq spécialités différentes : Allemand, Anglais, Espagnol, Italien et Langue d'Oc. Ces spécialités permettent aux étudiants de se former dans la langue, littérature et civilisation de la spécialité choisie et ainsi avoir une culture générale en langue, culture et société d'un certain nombre de pays étrangers. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui, par ailleurs, propose des enseignements dans d'autres disciplines, notamment dans une autre langue étrangère, ainsi qu'en histoire (française et étrangère). Chaque spécialité propose plusieurs parcours en L3 : la spécialité Allemand en propose trois ( Etudes germaniques ; Allemand et Français langues étrangères ; Allemand et Préparation aux concours), Anglais, six (Etudes anglophones ; Anglais, médias, culture ; Anglais-mineures langues ; Anglais-Français langue étrangère ; Anglais-Préparation aux concours et licence Humanité), Espagnol, quatre (Etudes hispaniques ; Langues romanes ; Espagnol et Français langue étrangère et Espagnol et concours), Italien, trois (Etudes italiennes ; Italien-Préparation aux concours ; Italien-Français langue étrangère) et un seul parcours en Langue d'Oc, uniquement en L3. Cela correspond aux besoins des étudiants, surtout ceux qui souhaitent s'orienter vers l'enseignement. Enfin, cette formation répond quelque peu à des besoins professionnels locaux et régionaux, dans les domaines du tourisme, du journalisme, de l'audiovisuel et de la traduction spécialisée.

Ainsi les débouchés dans cette formation sont nombreux, notamment dans l'enseignement de la langue choisie, mais aussi dans l'enseignement du français langue étrangère, le tourisme, la traduction, l'interprétariat, le journalisme, l'audiovisuel, les métiers du livre, l'animation culturelle, les métiers de la fonction publique (au niveau national, régional, local, territorial), et les relations publiques. Pour cela, toutes les spécialités sont ouvertes à la mobilité nationale et internationale.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	267
Nombre d'inscrits en L2	114
Nombre d'inscrits en L3	141
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	-10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	-10 %
% d'abandon en L1	30 à 40 % selon les disciplines
% de réussite en 3 ans	~60 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

En matière de projet pédagogique, les spécialités au sein de la formation préparent les étudiants principalement aux métiers de l'enseignement dans le domaine de la langue choisie. Pour cela, chacune des spécialités propose un parcours Métiers de l'enseignement dans la langue choisie ou en français langue étrangère. Les diplômés, selon leur spécialité, leur niveau d'études et les concours, enseignent dans différents types d'institutions dans le primaire, le secondaire, l'enseignement supérieur. Les enseignements proposés par la mention sont tout particulièrement orientés vers cet objectif, mais sans données indicatives dans le dossier. La formation pourrait peut-être élargir ses champs de compétence pour étendre ses options professionnelles.

La mise en place de dispositifs d'aide à la réussite laisse présager la réussite des étudiants dans leur domaine. Les enseignants proposent des enseignements de remise à niveau lorsque les étudiants viennent d'une autre formation et rejoignent le domaine en cours de licence. Le tutorat est proposé par des étudiants de master ou doctorat et encadrés par des enseignants afin d'aider tout particulièrement les étudiants de L1. La formation propose certains enseignements de culture générale afin de permettre à des étudiants de rejoindre une autre formation. Ainsi, les réorientations et les passerelles sont possibles.

De nombreux étudiants réussissent les concours de l'enseignement, ce qui témoigne de la solidité de la formation dans ce domaine, le dossier manque de données chiffrées sur ce point. D'autres, en nombre plus restreint, poursuivent leurs études en master, voire en doctorat, mais là non plus le dossier ne donne pas de précisions.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants titulaires par spécialité (professeurs, maîtres de conférences et PRAG (enseignants du secondaire détachés à l'université)), enseignants qui enseignent rarement en dehors de leur spécialité. Dans le cas de l'Allemand par exemple, les enseignants titulaires sont presque aussi nombreux que les étudiants. La formation, par ailleurs, accueille rarement des professionnels ou des intervenants pour assurer des cours en dehors des métiers de l'enseignement. Le suivi des étudiants est certes individuel, mais difficile à évaluer en raison de l'absence d'informations dans le domaine. Les évaluations de la formation et des enseignements ont lieu dans le cadre de réunions paritaires seulement. Elles ne sont pas systématiques, détaillées et officielles. L'impact des évaluations n'est donc que limité.

La formation a des problèmes de pilotage. Les spécialités fonctionnent de manière relativement autonome, même si certains enseignements de français langue étrangère sont communs à plusieurs spécialités. Seuls des cours optionnels sont communs à toutes les spécialités. Enfin, l'information aux lycéens est assurée par les enseignants lors des forums, des journées portes ouvertes, et dans les lycées locaux, alors qu'aucun dispositif de valorisation dans les secteurs public et privé n'est prévu.

Le dossier est souvent incomplet. Les tableaux par semestre sont présentés, mais ils ne sont pas suffisants pour que les évaluateurs se fassent une bonne idée de la qualité de la formation.

Les données chiffrées sont difficiles à identifier en raison de l'absence de symétrie entre les différentes spécialités et du manque de précision dans les chiffres fournis par les responsables de spécialités. Par ailleurs, les effectifs de certaines formations, comme l'Allemand et la Langue d'Oc, sont si petits que les indicateurs ont parfois peu de pertinence.

- Points forts :

- Formation assez solide pour la préparation des étudiants à l'enseignement, avec semble-t-il de bons taux de réussite aux concours (absence de données chiffrées).
- Acquisition de compétences transversales grâce à des enseignements de qualité.



- Points faibles :
  - La formation manque d'ouvertures professionnelles en dehors de l'enseignement.
  - Absence de suivi des étudiants en licence, après la licence et après le master.
  - Le dossier très long et incomplet (Annexes descriptives au diplôme, modalités de contrôle des connaissances).
  - Manque de coordination et de pilotage (spécialités fonctionnant de manière totalement autonome avec des enseignements mutualisés uniquement optionnels et pour le français langue étrangère (FLE)).
  - La mobilité internationale encouragée, mais non obligatoire (surprenant pour une formation de langues).
  - Stage obligatoire (même de courte durée) non prévu.
  - Les évaluations des enseignements non systématiques, non individuelles, ni anonymes, uniquement lors de réunions paritaires.
  - Les enseignements de méthodologie du travail et informatique dans une seule spécialité (Italien).
  - L'apprentissage et l'alternance inexistant dans la formation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable:

- de développer les dispositifs de suivi des étudiants après la licence et le master.
- d'être plus précis dans les chiffres et les informations transmises dans chaque rubrique afin d'améliorer la qualité du dossier (fonctionnement et rouages de la formation).
- d'assurer une meilleure coordination entre les cinq spécialités de la formation (davantage de cours en commun, une structure plus symétrique des spécialités et davantage d'enseignements dans d'autres disciplines, notamment en histoire, art, sociologie, psychologie, entreprise et autres). Cela ouvrirait les perspectives professionnelles des étudiants et multiplierait les passerelles et les possibilités d'ouverture vers d'autres formations (BTS, IUT, licences professionnelles). Enfin cela réduirait peut-être le taux d'échec en L1.
- de renforcer les parcours autres que ceux orientés vers les concours de l'enseignement (Langues et français langue étrangère) et de la fonction publique et davantage développer les parcours Tourisme, Journalisme, Histoire, Traduction Spécialisée, et autres.
- d'accroître le nombre d'intervenants extérieurs et professionnels, afin d'augmenter l'attractivité de la mention.
- de rendre la mobilité internationale (un semestre Erasmus) obligatoire, ainsi que le stage (même de courte durée) en L3.
- de rendre les évaluations de la formation et des enseignements systématiques et obligatoires.
- d'augmenter la lisibilité des enseignements de méthodologie du travail et l'informatique obligatoires en première année.
- d'encourager les inscriptions d'étudiants en apprentissage, en alternance .